

THÈME 2 : COOPÉRATION PARTENARIALE & INFORMATION AU PUBLIC



2.3 : Développer le projet “zéro non-recours” en partenariat avec la Maison France Services.

Ressources pour développer l'action

- Élus du territoire ;
- Maison France Services ;
- Secrétaires de mairie ;
- Centre social Vic-Accueil ;
- Assistantes sociales, conseillers numériques, référents famille, Relais Petite-Enfance, Jeunesse.... ;
- Professionnels de santé ;
- Professionnels de l'éducation nationale ;
- Ville à joie ;
- Relais associatifs locaux.
- Communauté de communes.

Objectifs poursuivis

- Aller rechercher la population qui n'accède pas aux droits ;
- Sensibiliser les personnes ressources à orienter vers la Maison France Services ;
- Améliorer l'utilisation des services existants (notamment par les populations les plus fragiles, les plus concernées).

Modalités de mise en œuvre

- A l'appui des données CAF / MSA et en lien avec les maires / assistantes sociales, identifier les personnes susceptibles de ne pas solliciter l'ensemble des aides.
- S'appuyer sur les relais locaux (secrétaires de mairie, élus, associations locales...) pour sensibiliser à l'accès aux droits ;

- Etablir un formulaire de repérage pouvant être rempli par l'utilisateur et/ou les professionnels de terrain ;
- Identifier 1 ou 2 communes pour cibler l'action "Zéro non-recours" avant de l'étendre à l'ensemble du territoire de la CCAF.
- Créer un évènement (ou se raccrocher à un évènement existant) pour faire venir les partenaires, pour présenter l'offre existante, ...
- Délocaliser France Services sur les autres communes

PROJET